

Direction générale des services

Nouméa le 15 novembre 2013

Direction du Travail et de l'Emploi

12, rue de Verdun

BP 141- 98845 NOUMEA CEDEX

Tél : (687) 27.04.96 - Fax : (687) 27.04.94.

Affaire suivie par : Isabelle Verlaquet

Courriel : isabelle.verlaquet@gouv.nc

Téléphone : 27.81.65

**INVITATION AUX MATINEES
ET SOIREES DE LA PREVENTION**



Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} janvier 2013, toutes les entreprises de plus de 10 salariés, quelles que soient leurs activités, sont soumises à l'obligation d'engager la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Pour vous aider à répondre à cette obligation réglementaire, la Direction du Travail et de l'Emploi en partenariat avec la CAFAT, organise deux sessions d'information sur l'identification et l'évaluation des risques professionnels ainsi que la formalisation du dossier d'évaluation.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous inviter à participer, selon votre disponibilité, à l'une de ces deux sessions qui se dérouleront **le 4 décembre 2013 au NOUVATA PARC salle VENEZIA**, le **matin de 7h30 à 12h : atelier d'évaluation des risques professionnels**, le **soir de 17h à 19h : programme simplifié**.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces sessions d'information, je vous invite à nous retourner rapidement le bulletin d'inscription joint à la présente.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pierre GARCIA
Directeur du travail et de l'emploi

MATINEE et SOIREE DE LA PREVENTION **du 4 décembre 2013** au NOUVATA PARC SALLE VENEZIA **EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Organisation : DTE, CAFAT

PROGRAMME MATINEE

Animateurs matinées : DTE et CAFAT

- 7h30** Accueil des participants
- 7h45** Introduction : la démarche de prévention des risques professionnels
Rappel de la réglementation
Un risque ... Un danger... des termes spécifiques
Les risques courants et communs à toutes les entreprises
- 9h30** Pause
- 9h45** Focus sur le risque routier
L'évaluation des risques professionnels : principes et méthode
Les outils de l'évaluation des risques professionnels
- 12h00** Fin de la matinée

PROGRAMME SOIREE

Animateur soirée : DTE

- 16h45** Accueil des participants
- 17h00 - 19h00** Rappel de la réglementation
Risque, danger, des termes spécifiques
L'évaluation des risques professionnels : principes et méthode

